

CONVENTION MINI – STAGE / DECOUVERTE DE LA FILIERE SERVICES AUX PERSONNES

Année scolaire 2025 - 2026

Il est convenu entre

Etablissement d'origine :

Adresse :

.....
.....

Représenté par :

Et : Campus Orion – 7, boulevard du Maréchal Leclerc – 53600 EVRON - ☎ 02-43-01-62-30

Représenté par : Monsieur Stéphane GEFFROY – Directeur

Que l'élève

NOM : Prénom : Classe :

Adresse :

.....
.....

Participera à un stage de découverte de la Spécialité ...**SAPAT** (Services aux Personnes et Animation dans les Territoires)...

- à la date du 10 décembre 2025
 4 février 2026
 1^{er} avril 2026

et aux horaires : **de 8H15 à 12H10.**

Pendant son séjour dans l'établissement, l'élève stagiaire reste sous la responsabilité de la Direction du Collège. Il doit respecter le règlement du Campus Orion et particulièrement les consignes de sécurité. Pour tout incident ou accident, le chef d'établissement du Campus Orion prendra contact avec le collège pour fixer la conduite à tenir.

Date et horaires du stage : **le /... /... de ...8h15... à ...12h10...**

L'élève se présentera par l'entrée située 7, boulevard du Maréchal Leclerc – 53600 EVRON

Il sera accueilli par Le Chef d'établissement ou son représentant

Autorisation parentale

Je soussigné(e) père , mère , tuteur , responsable de l'élève
.....

Coordonnées téléphoniques du responsable :

Mail du responsable :

Autorise mon enfant à effectuer un stage d'observation au Campus Orion, aux dates et heures définies par le Chef d'établissement en accord avec le principal du collège.

Je donne l'autorisation de reproduction de vues photographiques pour les documents liés à la formation et à des fins de communication (presse, site web, réseaux sociaux, exposition) OUI NON

A le/...../.....

Signature :

Le/...../.....

Le Chef D'Établissement du Campus Orion
(ou son représentant)

Le Chef D'Établissement du Collège
(ou son représentant)